SPL du Pilat Rhodanien

9 rue des prairies 42410 PELUSSIN Tél : 04 74 56 75 65

spl@splpilatrhodanien.fr

	MANDAT de Prélèvement SEPA
Référence Unique du Mandat	
votre banque à débiter v	de mandat, vous autorisez la SPL du Pilat Rhodanien à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et otre compte conformément aux instructions de la SPL du Pilat Rhodanien. Cette autorisation de prélèvement est valable pour ées par la SPL du Pilat Rhodanien (Crèche Pélussin, Crèche Maclas, Centres de loisirs Pélussin, Véranne / Roisey, Chuyer, vanay)
	d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une ment doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé.
Veuillez compléter les champs marqués *	
Votre Nom	* New (Different de différent
Votre adresse	Nom / Prénoms du débiteur *
Les coordonnées de votre compte	Pays *
Nom du créancier	* SOCIETE PUBLIQUE LOCALE DU PILAT RHODANIEN
I.C.S	*[F]R] 4] 4 Z Z Z 8 2 2 D 3 E
	* 9 rue des Prairies
	* 4 2 4 1 0 * PELUSSIN
	* France
Type de paiement : * Paiement récurrent / répétitif 🛛 Paiement ponctuel 🔲	
Signé à	* Date
Signature(s) :	* Veuillez signer ici
Note:Vos droits concerna	ant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.
Les informations contenues dans le présent mandat, qui doit être complété, sont destinées à n'être utilisées par le créancier que pour la gestion de sa relation avec son client. Elles pourront donner lieu à l'exercice, par ce dernier, de ses droits d'oppositions, d'accès et de rectification tels que prévus aux articles 38 et suivants de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.	
A retourner à : SPL du Pilat Rhoda 9 rue des Prairies 4:	

MERCI DE JOINDRE UN RIB